

Rapport P-521 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 3 septembre 2024: «Pour la création d'un service de cafétéria au cycle de l'Aubépine».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 15 avril 2025,
dans le rapport P-521 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-521 au Conseil administratif le 15 avril 2025.